1er BAROMETRE
DES FOURNISSEURS D'APPLICATIONS EN LIGNE A LA DEMANDE
Edition 2007

Le **1er Baromètre des fournisseurs d'applications en ligne à la demande de *MARKESS International***, édité à l'occasion des Etats Généraux de l'ASP du 25 janvier 2007, permet aux acteurs fournisseurs de s'exprimer sur leur perception de la demande des entreprises, de mesurer l'évolution de leur activité et d'anticiper les tendances du marché des applications en ligne à la demande en France.

L'édition 2007 du Baromètre des fournisseurs d'applications en ligne à la demande délivre 5 indicateurs clés tendanciels reposant sur les réponses de 85 prestataires actifs sur ce marché et représentant des modèles de business variés : éditeurs, ASPs (Applications Service Providers), « pure players », hébergeurs d'applications, éditeurs-hébergeurs, opérateurs de services ou de plates-formes, SSII/infogéreurs, opérateurs de télécommunications... Le baromètre se montre riche d'enseignements avec des confirmations de tendances de fond et une perception convergente de la part de la majorité des acteurs, quelle que soit leur origine.

Vers un basculement progressif vers le modèle « en ligne à la demande »

Les applications en ligne à la demande, délivrées comme des services, font de plus en plus d'adeptes au sein des entreprises. S'apparentant aux modèles des applications « on-demand », du « Software as a Service » (SaaS) ou encore des applications hébergées, elles ont originellement été commercialisées par les ASPs (Applications Service Providers). Les applications en ligne à la demande sont basées sur un nouveau modèle qui repose sur l'abonnement à un service accessible en ligne via le protocole IP et un navigateur, facturé selon l'usage en lieu et place de l'achat de licences et de redevances de mise à jour.

Fin 2006, 58% des 85 prestataires interrogés s'accordent pour avancer que le modèle des éditeurs de logiciels devrait basculer à terme vers le modèle « en ligne à la demande ». Parmi eux, 1/3 pense que ce basculement s'effectuera avant 2010 et 2/3 après 2010.

Pensez-vous que le modèle économique actuel des éditeurs de logiciels/progiciels devrait basculer à terme vers le modèle « en ligne à la demande » ?

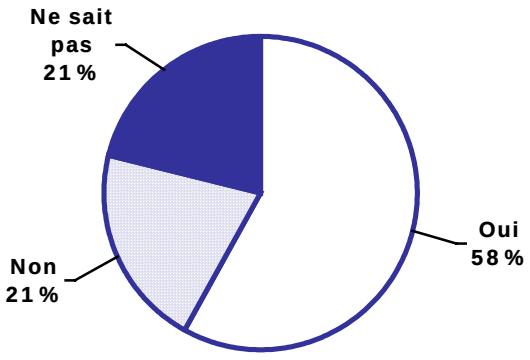

Echantillon : 85 prestataires – en % des réponses

Source : MARKESS International

RAPPEL : Les caractéristiques des applications en ligne à la demande

- ***Leurs fonctionnalités sont accessibles en ligne, via le protocole IP et un navigateur web***
- ***Elles sont intuitives, personnalisables et configurées pour un usage en libre service***
- ***L'entreprise paye selon l'utilisation de ces applications et/ou des volumes consommés***
- ***Ces applications sont le plus souvent mutualisées***
- ***Elles sont hébergées et maintenues hors de l'entreprise, chez un prestataire (et ses partenaires si le cas)***
- ***L'entreprise loue un droit d'usage (il n'y a pas « acquisition » de licences logicielles)***

Une demande plus soutenue du côté des PME - TPE que des grandes entreprises

Fin 2006, près d'un fournisseur interrogé sur deux évalue comme « soutenue » la demande des PME (10 à 250 salariés*) et TPE (1 à 9 salariés*) vis-à-vis des applications en ligne à la demande. Par contre, les perspectives du côté des grandes entreprises (plus de 250 salariés*) ne semblent pas aussi favorables selon eux, puisqu'ils sont 45% à envisager une demande "faible". Cette cible n'est apparemment pas celle qui serait porteuse de croissance pour eux.

Cependant, il est important de nuancer ce jugement car une analyse plus fine de la demande réalisée par ***MARKESS International*** auprès des entreprises (200 responsables d'entreprises interrogés en parallèle à ce Baromètre des fournisseurs) confirme que :

- ✓ Une vraie dynamique se dessine en effet dans les entreprises de moins de 249 salariés.
- ✓ Sur la tranche des grandes entreprises, les retours montrent qu'il faut bien distinguer les entreprises de 250 à 999 salariés qui sont plus en retrait et moins ouvertes à ce nouveau modèle de celles de plus de 1.000 salariés qui sont parmi les plus demandeuses. Ces dernières ont et continueront à avoir des besoins soutenus pour des applications en ligne à la demande les aidant à mener à bien leurs projets de modernisation et d'optimisation des processus et des applications.

Comment percevez-vous actuellement la demande des entreprises en France vis-à-vis des applications en ligne à la demande ?

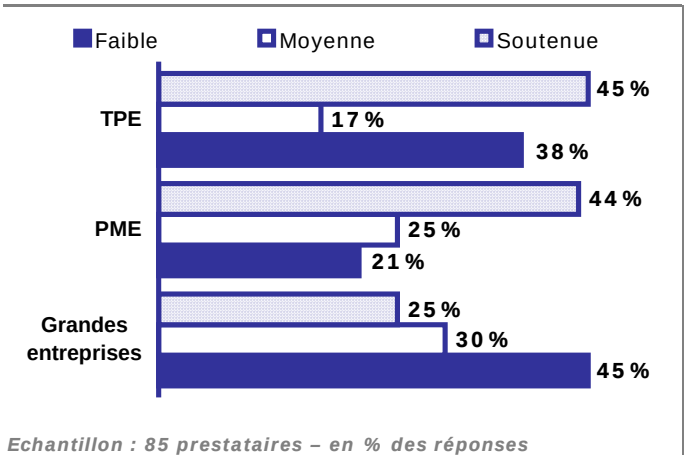

Echantillon : 85 prestataires – en % des réponses

Source : MARKESS International

** Définitions de la Commission Européenne - DG Entreprises et Industrie - http://europa.eu.int*

Une croissance attendue des clients et des commandes au 1er semestre 2007

Quel que soit leur profil d'origine, les fournisseurs sont confiants dans l'évolution du marché à court terme. Ils s'accordent à dire que, dans les 6 mois à venir, les différents indicateurs d'activité sont au beau fixe en ce qui concerne leurs offres d'applications en ligne à la demande : leur carnet de commandes va s'étoffer, leur nombre d'entreprises clientes s'accroître.

30% d'entre eux anticipent cependant une stagnation de la valeur moyenne de leur contrat par client, ce qui laisse sans doute augurer une tension à venir sur les prix du marché en raison de la concurrence mais aussi des renégociations à la baisse des conditions des contrats.

Pour les trois domaines suivants liés à votre activité de services en tant qu'ASP ou offreur de SaaS, évaluez leur évolution pour les 6 mois à venir ?

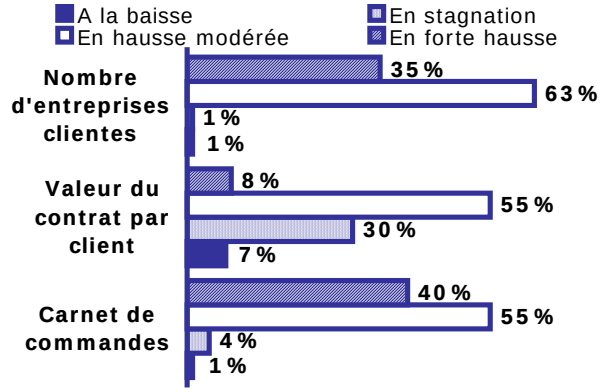

Echantillon : 85 prestataires – en % des réponses

Source : MARKESS International

Des contrats clients sur des périodes de 1 à 3 ans

La durée moyenne sur laquelle s'engage les clients contractuellement est variable selon le type d'applications en ligne concerné, son périmètre fonctionnel, le nombre d'utilisateurs et l'usage qui en est fait. Dans l'ensemble, quelle que soit la nature de l'application en ligne retenue, la durée moyenne des contrats semble s'établir entre 1 et 3 ans maximum. C'est plutôt 3 ans pour les applications achats, 1 an pour les applications de vente, marketing et relation client ainsi que celles de communication d'entreprise, et entre 1 et 3 ans pour les applications de ressources humaines.

Aucun offreur n'a indiqué un engagement sur plus de 5 ans, le maximum indiqué étant 4 ans. En revanche, 13% évoquent avoir des contrats inférieurs à 1 an : dans ce cas, ce sont le plus souvent des contrats mensuels, reconductibles tacitement ou pour des usages ponctuels tels que les entretiens annuels dans le domaine des RH.

Sur quelle durée moyenne vos clients s'engagent-ils contractuellement aujourd'hui en ce qui concerne ces offres de solutions applicatives en ligne (selon le modèle des ASPs ou SaaS) ?

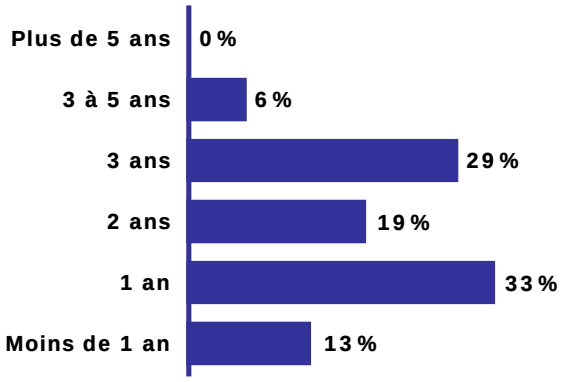

Echantillon : 85 prestataires – en % des réponses

Source : MARKESS International

De nombreuses catégories de fournisseurs actifs

Un large faisceau d'acteurs intervient sur le marché français des applications en ligne à la demande. Qu'il s'agisse des ASPs ou des éditeurs de logiciels/progiciels en passant par les hébergeurs, les opérateurs de télécommunications et les opérateurs de services ou de plates-formes, chacun d'entre eux peut prétendre disposer de tout ou partie d'offres s'apparentant à ce nouveau modèle d'usage ou avoir les compétences pour se positionner sur ce marché.

Les 85 fournisseurs sollicités pour donner leur avis sur la catégorie d'acteurs qui dominera à terme la chaîne de valeur des applications en ligne à la demande mettent au coude à coude les ASPs et les éditeurs. Chacun prêchant pour sa chapelle, les résultats sont étroitement liés à la représentativité de l'un et l'autre de ces deux profils dans l'échantillon. Il est intéressant néanmoins de constater que les réponses données par les SSII, intégrateurs et cabinets de conseil valident la légère avancée des ASPs, 64% d'entre eux les mettant en avant contre 52% qui se prononcent en faveur des éditeurs.

La clé est donc dans la main des entreprises qui trancheront en optant ou non pour ce nouveau modèle d'accès et d'utilisation aux applications et en sélectionnant les fournisseurs qui sauront répondre aux mieux à leurs attentes parmi lesquelles certaines sont primordiales comme les garanties de sécurité, de confidentialité, de performance d'accès, de récupération des données et de pérennité.

Dans les 6 mois à venir, quels seront selon vous les profils d'acteurs dominants sur ce marché ?

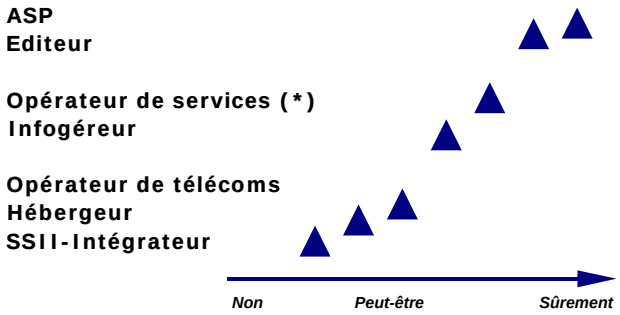

Propension à devenir un acteur dominant sur le marché des applications en ligne à la demande

Echantillon : 85 prestataires – (*) ou de plate-forme

Source : MARKESS International

L'édition 2007 du Baromètre des fournisseurs d'applications en ligne à la demande de MARKESS International repose sur des entretiens en ligne effectués au quatrième trimestre 2006 auprès de 41 éditeurs de logiciels, 18 ASPs, « pure players » et opérateurs de services, 23 sociétés de services et cabinets de conseil, et 3 opérateurs de télécommunications parmi lesquels figurent : 2Be-FFICIENT, ADP-GSI Clearing, Agena 3000, Alinto, Altervisions, Applimedia, Apsylis, Arcan Systems, ASP64, Aspaway, Asterion, Atos Worldline, Boost, BravoSolution, Cardiweb, Cegid, Colt France, Creasyweb, DB-Labs, Doyousoft, DVSI – Human Sourcing, Eloquant, e-Paye, ERP Alliance, Formetris, Global SP, Grant Thornton, IBM Global Services, iD Systèmes, Ines, Influe-Illicom, iProgress (Groupe Bernard Julhiet), Jalios, Jet Multimédia France, KDS, Kxen, Meta4, Mi8 France, MrTed, NETexco, OpenWide, Orange Business Services, Orpair, Proginov, PwC Enterprises, Quadrem, SAP, SeAL – Event Catalyst, Sidetrade, Sigma-RH, Sourcia, StepStone Solutions, STS Group, SynerTrade, Synolia, Taleo, Tennaxia, VDoc Software, Viveo…

Pour toute information complémentaire sur ce Baromètre et sur notre dernière étude
Applications en ligne à la demande : Pratiques & bénéfices, prestataires et marchés
veuillez contacter :

Sylvie Chauvin au 01 56 77 17 77 ou à l'adresse e-mail : schauvin@markess.com
www.markess.fr

MARKESS International **est un cabinet d'études et de conseil qui analyse depuis plus de 8 ans l'impact des technologies de l'information sur la transformation et la modernisation des organisations, entreprises privées et administrations. Etabli à Washington, D.C. et à Paris,** ***MARKESS International*** **a pour mission d'aider tant les maîtrises d'ouvrage à mieux comprendre et tirer parti des technologies de l'information que les offreurs à mettre au point une stratégie optimale pour cibler ces marchés.**